

Mesdames et Messieurs les Présidents des EPCI du Pas-de-Calais, Mesdames et Messieurs les Maires du Pas-de-Calais,

J'ai réuni le 17 avril dernier le comité de la ressource en eau afin d'examiner la situation hydrologique du département. L'hiver 2022-2023 a été marqué par une recharge tardive des nappes et une pluviométrie irrégulière. Le retour des pluies depuis un mois a permis une remontée du niveau des nappes, plus forte sur l'ouest du département que sur l'est. Cependant, la recharge hivernale n'a été que moyenne et les pluies des prochaines semaines n'alimenteront désormais que très peu les eaux souterraines. Le Pas-de-Calais reste ainsi exposé à une éventuelle sécheresse au cours des prochains mois.

C'est pourquoi, après échanges avec les membres du comité ressource en eau, j'ai placé l'intégralité du département en "vigilance sécheresse". Je vous incite à relayer cette information auprès de vos partenaires et de vos administrés, afin de réduire les usages non indispensables de l'eau et d'adopter une dynamique de sobriété, comme cela a été le cas cet hiver pour éviter les mesures de délestage électrique.

La modération des consommations d'eau de l'ensemble des usagers (domestiques, collectifs, industriels et agricoles) doit permettre la diminution des prélèvements dans le milieu naturel et donc de retarder l'activation des mesures de restriction. L'objectif est bien de parvenir à une mobilisation individuelle et collective de l'ensemble des acteurs afin d'éviter des mesures plus contraignantes dans les prochaines semaines.

Je vous remercie par avance de votre engagement à mes côtés sur ce sujet important et sensible.

Très cordialement,

Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais